



CLLE - Cognition, langues, langage, ergonomie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CLLE - Cognition, langues, langage, ergonomie. 2015, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès - UT2J, Centre national de la recherche scientifique - CNRS. hceres-02033943

HAL Id: hceres-02033943

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02033943>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Cognition, Langues, Langage, Ergonomie

CLLE

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université Toulouse – Jean Jaurès – UT2J

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Michel COSNARD, président

Au nom du comité d'experts,²

Louis DE SAUSSURE, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014.

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Cognition, Langues, Langage, Ergonomie
Acronyme de l'unité :	CLLE
Label demandé :	UMR
N° actuel :	5263
Nom du directeur (2014-2015) :	M. Jean-François BONNEFON
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M ^{me} Hélène Suzanne GIRAUDO

Membres du comité d'experts

Président : M. Louis DE SAUSSURE, Université de Neuchâtel

Experts :

- M. Pierre Noël BARROUILLET, Université de Genève, Suisse
- M. Jacques BRES, Université Montpellier 3 (représentant du CNU)
- M^{me} Georgette DAL, Université Lille 3 (représentante du CoNRS)
- M. Michel ISINGRINI, Université François Rabelais de Tours
- M. Denis MAUREL, Université François Rabelais de Tours
- M. Thierry REVOL, Université de Strasbourg
- M. Jean-François ROUET, Université de Poitiers
- M^{me} Isabel URDAPILLETA, Université Paris 8 (représentante du CNU)

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M^{me} Catherine SCHNEDECKER

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Stefano BOSI, CNRS

M. Daniel LACROIX, Université de Toulouse

M^{me} Chantal ZAOUCHE (directrice de l'École Doctorale n° 474 CLESCO)

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'UMR 5263 CLLE (Cognition Langues Langage Ergonomie) a été créée le 1^{er} janvier 2007. Elle est principalement hébergée dans la Maison de la Recherche de l'Université de Toulouse Jean Jaurès, mais elle intègre aussi des membres de l'Université Bordeaux Montaigne et du Centre Interuniversitaire Champollion situé à Albi.

L'unité CLLE a été créée autour de deux composantes principales (CLLE-ERSS et CLLE-LTC : Sciences du langage (ERSS) que du côté psychologie (LTC)) aux programmes scientifiques distincts, mais avec l'ambition commune de fonder un centre fédératif important pour les SHS et, en particulier, pour la psychologie et la linguistique.

Les années ont montré une croissance rapide de l'effectif : l'unité est passée d'un peu plus de 100 membres à sa création en 2007, à une projection d'environ 200 membres pour le 1^{er} janvier 2016. Elle se définit comme un centre de compétences nodal pour les sciences cognitives toulousaines et à cet effet elle entretient un nombre important de collaborations locales avec diverses disciplines, comme l'informatique, la robotique, l'anthropologie, la génétique, la sociologie, l'économie, les neurosciences et les sciences de la santé.

L'unité est un partenaire naturel d'importants projets locaux et nationaux tels que l'Institut des Sciences du Cerveau, de la Cognition et du Comportement de Toulouse, l'*Institute for Advanced Studies in Toulouse*, et la Fondation Cognition. Enfin, un élément important de l'identité de CLLE est son ancrage fort dans le riche tissu économique et culturel de la région toulousaine, qui se manifeste en particulier par de nombreux contrats et activités de valorisation autour des domaines aérospatial et médical.

Équipe de direction

L'équipe de gouvernance comprend le directeur de l'unité assisté de deux directeurs adjoints, eux-mêmes responsables des deux équipes qui la composent, et d'un directeur délégué à Bordeaux.

Nomenclature HCERES

SHS4_1 linguistique

SHS4_2 psychologie

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	62	73
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	13	12
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	9	8
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	6	6
N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	7	2
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	2	
TOTAL N1 à N6	99	101

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	61	
Thèses soutenues	83	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	28	
Nombre d'HDR soutenues	8	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	39	40

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

CLLE est une unité d'excellence, très dynamique à la fois au niveau scientifique et en ce qui concerne son interaction avec l'environnement socio-économique. Son organisation interne est bonne. Des axes transversaux entre psychologie et sciences du langage ont été développés depuis le contrat précédent.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le niveau de production scientifique est très bon.

L'attractivité est importante grâce à de nombreux programmes de recherche (17 programmes ANR entre 2010 et 2013).

Les liens avec l'environnement sont très soutenus.

Le mode d'organisation est bon, avec des séminaires communs réguliers, ce qui assure non seulement le fonctionnement d'une unité de grande taille mais favorise les échanges scientifiques entre ses composantes.

Le projet à cinq ans offre des opportunités renouvelées d'élargissement de l'interaction scientifique entre les deux équipes.

Points faibles et risques liés au contexte

Les effectifs d'étudiants, s'ils diminuent, pourraient affecter les postes d'enseignants-chercheurs.

La grande quantité de fonds provenant de l'extérieur, relevant beaucoup de recherche appliquée, pourrait porter préjudice, à terme, à l'importance de la recherche fondamentale.

Le personnel administratif et technique est en situation de faiblesse importante, notamment du côté CNRS. Un manque récurrent de personnels de soutien à la recherche est relevé, avec un déséquilibre entre les ITA (7) et les BIATOSS (2), nombre qui n'a pas suivi la croissance de l'unité (taux de soutien à la recherche de moins de 5 % pour l'ensemble de l'unité, la part des ingénieurs représentant moins de 1,2 %).

Une certaine dispersion du personnel sur plusieurs sites de l'université pourrait à terme affaiblir la cohésion de l'unité, c'est pourquoi la Maison de la recherche 2 sur le campus de l'Université de Toulouse Jean Jaurès est attendue avec impatience.

Recommandations

Il faudrait veiller à gérer et anticiper les mouvements potentiels de personnel à l'avenir en atténuant les déséquilibres existant au niveau de la production scientifique, notamment en appliquant de manière déterminée l'incitation à la publication pour les moins producteurs.

Il serait utile que les membres de l'UR aient une attitude plus décidée dans la promotion de leurs propres recherches afin de maintenir un haut niveau de visibilité.

Il est remarquable que l'implication très grande de l'unité de recherche dans le tissu économique ne se fasse pas au détriment de la recherche fondamentale et il faut veiller à ce que cela perdure ainsi. Il convient en particulier de veiller au bon équilibre entre les besoins de l'entreprise et ceux de la recherche.

Il conviendrait que les tutelles corrigent rapidement une situation difficile au niveau du personnel administratif et technique afin de soutenir comme il se doit une unité remarquable.